

Fiche de Données de Sécurité

Conformément aux Réglements sur les Produits
Contrôlés

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom du Produit : Pennzoil Brake Fluid DOT 4/3
Utilisations : Liquide de frein.
Code Produit : 001B1261

Fabricant/Fournisseur : Shell Canada Products
400 - 4th Avenue S.W.
Calgary AB T2P 0J4
Canada

Téléphone : (+1) 8006611600
Télécopie : (+1) 4033848345

Numéros d'Appel d'Urgence
CHEMTREC (24 hr) : CHEMTREC (24 hr): (+1) 800-424-9300
CANUTEC (24 hr) : CANUTEC (24 hr): (+1) 613-996-6666

2. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Description de la préparation : Mélange de monoalkyléthers de polyalkylène glycol et de leurs dérivés ester.

Ingrédients contrôlés par le SIMDUT

Identité chimique	CAS n°	Conc. W/W
Éther de triéthylèneglycol et de monobutyle	143-22-6	< 5.00 %
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	112-34-5	< 5.00 %

Se référer au chapitre 16 pour le texte complet des expressions R de la CE.

Consulter le Chapitre 8 - Directives sur l'exposition en milieu de travail.

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classe /Description SIMDUT : Catégorie D2B Autres effets toxiques - irritant oculaire

Voies d'exposition : Le contact avec la peau et avec les yeux est la principale voie d'exposition, bien qu'une exposition puisse avoir lieu par inhalation ou suite à une ingestion accidentelle.

Dangers pour la santé : Peut provoquer une légère irritation de la peau. Modérément irritant pour les yeux.

Signes et symptômes : Données non disponibles

Dangers physiques et : Non classé inflammable mais peut brûler.

Fiche de Données de Sécurité

Conformément aux Règlements sur les Produits Contrôlés

chimiques
Effets sur
l'environnement : Non classé comme dangereux pour l'environnement.

4. PREMIERS SOINS

Informations Générales : Ne devrait pas présenter de risques pour la santé lors d'une utilisation normale.

Inhalation : Sortir la victime de la zone contaminée pour lui faire respirer de l'air frais. Si la victime ne se rétablit pas rapidement, l'amener au centre médical le plus proche pour un traitement additionnel.

Contact avec la peau : Retirer les vêtements souillés. Rincer la zone exposée avec de l'eau avant de la laver avec du savon si du savon est disponible. Si l'irritation persiste, consulter un médecin ou hospitaliser.

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement les yeux avec de copieuses quantités d'eau pendant au moins 15 minutes tout en maintenant les paupières ouvertes. Amener la victime au centre médical le plus proche pour un traitement additionnel.

Ingestion : Si avalé, ne pas faire vomir : transporter la personne à l'établissement médical le plus près pour des traitements supplémentaires. Si un vomissement se produit spontanément, garder la tête plus basse que les hanches pour empêcher l'aspiration.

Instructions pour le Médecin : Traiter selon les symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Eloigner toute personne étrangère aux secours de la zone d'incendie.

Point d'éclair : > 100 °C / 212 °F

Limites inférieures et supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité : Données non disponibles

Température d'auto-inflammation : > 300 °C / 572 °F

Produits de Combustion Dangereux et Dangers Spécifiques : Le produit ne brûle pas sauf s'il est préchauffé. Les produits de combustion peuvent comprendre: Un mélange complexe de gaz (fumées) et de particules solides et liquides dans l'air. Monoxyde de carbone. Composés organiques et inorganiques non identifiés.

Agent extincteur approprié : Mousse résistant à l'alcool, pulvérisation d'eau ou de brouillard. Poudre chimique sèche, dioxyde de carbone, sable ou terre peuvent être utilisés pour les incendies limités uniquement.

Moyens d'Extinction Déconseillés : Ne pas utiliser d'eau en jet.

Équipement de protection : Pour s'approcher d'un feu, dans un lieu confiné, porter un

Date d'entrée en vigueur 2015-01-09

Fiche de Données de Sécurité

Conformément aux Règlements sur les Produits Contrôlés

- pour les pompiers.** équipement approprié de protection comprenant un appareil respiratoire.
- Conseils Supplémentaires** : Refroidir les récipients à proximité en les aspergeant d'eau.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Mesures de Protection** : Eviter le contact avec la peau et les yeux. Utiliser un confinement approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Empêcher tout écoulement ou infiltration dans les égouts, caniveaux ou rivières en utilisant du sable ou de la terre ou d'autres barrières appropriées.
- Méthodes de Nettoyage.** : Epanchage glissant. Eviter les accidents, nettoyer immédiatement.
Empêcher tout écoulement en érigeant une barrière de sable, de terre ou de toute autre matière permettant de retenir l'épandage. Récupérer le liquide directement ou dans un absorbant. Eponger le résidu à l'aide d'un absorbant tel que l'argile, le sable ou un autre matériau convenable, et éliminer de manière adéquate. Pour les petits déversements liquides (< un baril), transférer par des moyens mécaniques dans un container étiqueté et hermétiquement fermé pour la récupération du produit ou une élimination sûre. Laisser les résidus s'évaporer ou les absorber avec un matériau absorbant approprié et les éliminer sans risques. Retirer les sols contaminés et l'éliminer sans risques. Pour les gros déversements liquides (> un baril), transférer par des moyens mécaniques comme un camion-citerne sous vide dans un réservoir de récupération pour récupération ou une élimination sûre. Ne pas nettoyer les résidus avec de l'eau. Retenir comme un déchet contaminé. Laisser les résidus s'évaporer ou les absorber avec un matériau absorbant approprié et les éliminer sans risques. Retirer le sol contaminé et l'éliminer sans risques. Transférer dans un réservoir de récupération pour collecter ou éliminer en sécurité.
- Conseils Supplémentaires** : Signaler aux autorités si une exposition quelconque de la population ou de l'environnement se produit ou pourrait se produire.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- Précautions Générales** : En cas de risque d'inhalation de vapeurs, de brouillards ou d'aérosols, utiliser une extraction locale. Eliminer de manière adéquate tout torchon ou matériau de nettoyage contaminé afin d'empêcher un incendie. Utiliser les informations figurant sur cette fiche de données pour l'évaluation des risques liés aux conditions locales, afin de faciliter la détermination des contrôles à mettre en place pour garantir une manutention, un stockage et une élimination de ce matériau dans de bonnes conditions de sécurité.
- Manipulation** : Éviter un contact prolongé ou répété avec la peau. Eviter

Date d'entrée en vigueur 2015-01-09

Fiche de Données de Sécurité

Conformément aux Règlements sur les Produits Contrôlés

	l'inhalation de vapeurs et (ou) de brouillards. Lorsque le produit manipulé est conditionné en fûts, porter des chaussures de sécurité et utiliser un matériel de manipulation approprié.
Entreposage	: Les réservoirs doivent être propres, secs et sans trace de rouille. Conserver le récipient bien fermé. Doit être entreposé/e dans une zone bien ventilée entourée de digues (cuvette de rétention), à distance de la lumière solaire, des sources d'ignition et d'autres sources de chaleur. Le nettoyage, le contrôle et la maintenance des réservoirs de stockage sont des opérations de spécialistes qui nécessitent l'application de précautions et procédures strictes. Les fûts seront correctement gerbés jusqu'à un maximum de 3 de hauteur. Température de stockage: Ambiante. 60 °C maximum
Transfert de Produit	: Conserver les conteneurs fermés en absence d'utilisation. Ne pas pressuriser les fûts pour les vider.
Matériaux Recommandés	: Pour les conteneurs ou revêtements de conteneurs, utiliser de l'acier doux ou du polyéthylène haute densité. Acier inoxydable. Acier au carbone.
Matériaux Déconseillés	: PVC.
Informations Complémentaires	: Les conteneurs en polyéthylène ne doivent pas être exposés à des températures élevées à cause du risque de déformation possible.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Si la valeur de l'ACGIH (Conference Américaine des Hygiénistes Industriels Gouvernementaux) est indiquée dans ce document, c'est uniquement à titre d'information.

Limites d'exposition sur le lieu de travail

Contrôles de l'Exposition	: Le niveau de protection et la nature des contrôles nécessaires varient en fonction des conditions d'exposition potentielle. Sélectionner les contrôles après évaluation des risques au niveau local. Les mesures appropriées comprennent : Ventilation adéquate pour maîtriser les concentrations dans l'air. Quand le matériau est chauffé ou pulvérisé ou quand du brouillard se forme, le matériau risque davantage de se concentrer dans l'air.
Équipement de protection individuelle	: L'équipement de protection individuelle doit être conforme aux normes nationales recommandées. Vérifier avec les fournisseurs de l'équipement de protection individuelle.
Protection Respiratoire	: Aucune protection respiratoire n'est habituellement exigée dans des conditions normales d'utilisation. En accord avec de bonnes pratiques d'hygiène professionnelle, des précautions doivent être prises pour éviter d'inhaler le produit. Si les équipements en place ne permettent pas de maintenir les concentrations de produit en suspension dans l'air en dessous d'un seuil de protection pour la santé sur le lieu de travail, sélectionner un équipement de protection respiratoire adapté aux conditions spécifiques d'utilisation et à la législation en

Fiche de Données de Sécurité

Conformément aux Règlements sur les Produits Contrôlés

	vigueur. Vérifier avec les fournisseurs d'équipements de protection respiratoire. Là où les masques filtrants sont adaptés, sélectionner une combinaison appropriée de masque et de filtre. Sélectionner un filtre adapté à des mélanges de particules / de gaz et vapeurs organiques (Point d'Ebullition > 65 °C) (149°F).
Protection des Mains	: Dans les cas où il y a possibilité de contact manuel avec le produit, l'utilisation de gants homologués vis-à-vis de normes pertinentes (par exemple Europe: EN374, US: F739), faits à partir des matériaux suivants, peut apporter une protection chimique convenable : Gants en PVC, néoprène ou caoutchouc nitrile. La convenance et la durabilité d'un gant dépendent de son utilisation, p. ex., la fréquence et la durée des contacts, la résistance chimique du matériau du gant, l'épaisseur du gant, la dextérité. Toujours demander conseil auprès des fournisseurs de gants. Il faut remplacer des gants contaminés. L'hygiène personnelle est un élément clé pour prendre efficacement soin de ses mains. Ne porter des gants qu'avec des mains propres. Après l'utilisation des gants, se laver les mains et les sécher minutieusement. Il est recommandé d'appliquer une crème hydratante non parfumée.
Protection des yeux	: Lunettes de protection contre les éclaboussures de substances chimiques (lunettes monobloc de protection contre les substances chimiques).
Vêtements de Protection	: Normalement, la protection requise pour la peau se limite à l'emploi de vêtements de travail standard.
Méthodes de Contrôle	: Il peut être requis de surveiller la concentration des substances dans la zone de respiration des travailleurs ou dans le milieu de travail général pour confirmer la conformité avec une LEMT et la convenance des moyens de contrôle de l'exposition. Pour certaines substances, une surveillance biologique peut également se révéler appropriée.
Contrôles de l'exposition Environnementale	: Minimiser le déversement dans l'environnement. Une évaluation de l'environnement doit être effectuée pour s'assurer de la conformité à la législation locale en matière d'environnement.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	: Jaune pâle. Liquide à température ambiante.
Odeur	: Éthérée.
Niveau de détection olfactive	: Données non disponibles
pH	: Typique 7.5 - 11.5
Point d'ébullition initial et plage de température d'ébullition	: > 260 °C / 500 °F
Point de fusion / congélation	: -47.22 °C / -53.00 °F
Pression de vapeur	: > 0.10 mmHg

Date d'entrée en vigueur 2015-01-09

Fiche de Données de SécuritéConformément aux Règlements sur les Produits
Contrôlés

Poids spécifique	: Données non disponibles
Masse volumique	: Typique 1,030 - 1,070 kg/m ³
Solubilité dans l'eau	: Miscible.
Coefficient de partage : n-octanol/eau	: Données non disponibles
Viscosité cinématique	: Typique 770 mm ² /s à -40 °C / -40 °F Typique 2.2 mm ² /s à 100 °C / 212 °F
Densité de vapeur (air=1)	: Données non disponibles
Vitesse d'évaporation (nBuAc=1)	: Données non disponibles

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité	: Stable. Hygroscopique.
Conditions à Éviter	: Exposition à la vapeur d'eau.
Matières à Éviter	: Huiles minérales. Vapeur d'eau.
Produits de Décomposition Dangereux	: Il ne devrait pas se former de produits de décomposition dangereux durant un stockage normal.
Polymérisation Dangereuse	: Non
Sensibilité aux impacts mécaniques	: Non
Sensibilité aux décharges électrostatiques	: Non

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Base d'Évaluation	: L'information fournie est basée sur les données des composants et sur la toxicologie de produits similaires.
Voies d'exposition	: Le contact avec la peau et avec les yeux est la principale voie d'exposition, bien qu'une exposition puisse avoir lieu par inhalation ou suite à une ingestion accidentelle.
Toxicité Orale Aiguë	: Estimé modérément toxique: LD50 > 5000 mg/kg , Rat.
Toxicité Dermique Aiguë	: Estimé modérément toxique: LD50 > 5000 mg/kg , Lapin.
Toxicité par inhalation aiguë	: Estimé modérément toxique: LC50 >5 mg/l , 4 h , Rat.
Irritation de la Peau	: Considéré comme non irritant pour la peau.
Irritation des Yeux	: Considéré comme modérément irritant pour les yeux.
Irritation des Voies Respiratoires	: L'inhalation de vapeurs ou de brouillards peut causer une irritation.
Sensibilisation	: Estimé non sensibilisant pour la peau.
Doses Répétées de Toxicité	: Non considéré comme un danger.
Mutagénicité	: Estimé non mutagène.
Cancérogénicité	: Estimé non cancérigène.
Toxicité pour l'appareil reproducteur et pour le développement	: Non considéré comme un danger.

Fiche de Données de Sécurité

Conformément aux Règlements sur les Produits Contrôlés

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Des données écotoxicologiques n'ont pas été spécifiquement établies pour ce produit. Les informations fournies sont basées sur une connaissance des composants et l'écotoxicologie de produits analogues.

- Toxicité Aiguë** : Estimé pratiquement non toxique:LL/EL/IL50 supérieur à 100 mg/l(pour les organismes aquatiques)(LL/LE50 exprimés comme la quantité nominale de produit nécessaire pour préparer un extrait aqueux test).
- Mobilité** : Liquide dans la plupart des conditions de l'environnement. Se dissout dans l'eau. Si le produit pénètre dans le sol, il sera hautement mobile et risquera de contaminer la nappe phréatique.
- Persistance / Dégradabilité** : Les principaux constituants sont estimés naturellement biodégradables. Toutefois certains composants du produit peuvent persister dans l'environnement.
- Bioaccumulation** : Estimé non significativement bioaccumulable.
- Autres effets négatifs** : Le produit est un mélange de composés non volatils, qui ne sont pas supposés s'échapper dans l'atmosphère en quantités importantes. Non considéré comme ayant un potentiel de destruction de la couche d'ozone, ni de création d'ozone par réaction photochimique ou encore de participer au réchauffement climatique.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION DES DECHETS

- Élimination du Produit** : Si possible récupérer ou recycler. Le générateur de déchets est responsable de la détermination de la toxicité et des propriétés physiques du produit généré pour déterminer la classification du déchet et les méthodes d'élimination adéquates conformément aux réglementations applicables. Ne pas rejeter dans l'environnement, dans les égouts ou les cours d'eau.
- Emballage Souillé** : Eliminer conformément aux réglementations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée. La compétence de l'entreprise contractante sera établie au préalable.
- Législation locale** : L'élimination des déchets doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Classification du Transport Canadien Routier et Ferroviaire

Fiche de Données de SécuritéConformément aux Règlements sur les Produits
Contrôlés

Ce produit n'est pas réglementé en vertu du règlement sur le transport des marchandises dangereuses du Canada pour les transports routier et ferroviaire.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Les informations réglementaires fournies ne sont pas détaillées intentionnellement, d'autres réglementations pouvant s'appliquer à ce produit.

Ce produit a été classé conformément aux critères de risques des Règlements sur les produits contrôlés et la FS (Fiche signalétique) contient tous les renseignements prescrits par les Règlements sur les produits contrôlés.

**Classe /Description
SIMDUT** : Catégorie D2B Autres effets toxiques - irritant oculaire

État de l'inventaire

EINECS : Tous les
composants sont
répertoriés et/ou
sont des polymères
exemptés.

TSCA : Tous les
composants sont
répertoriés.

DSL : Tous les
composants sont
répertoriés.

16. AUTRES INFORMATIONS

**Numéro de version de la
Fiche de données de
sécurité** : 2.1

**Fiche de données de
sécurité valide à partir du
(date)** : 2015-01-09

**Révisions de la Fiche de
données de sécurité** : Un trait vertical (I) dans la marge gauche indique un
amendement par rapport à la première version.

**Réglementation relative à
la fiche de données de
sécurité** : Le contenu et le format de cette fiche technique santé-sécurité
est conforme au Règlement sur les produits contrôlés.

**Utilisations et
Restrictions** : Utiliser uniquement comme fluide hydraulique dans les freins
des voitures et les systèmes d'embrayage. Ne pas mélanger
avec des liquides de frein de type silicone ou de type ester de
silicate.

Fiche de Données de Sécurité

Conformément aux Règlements sur les Produits
Contrôlés

- Distribution de FDS** : Les informations de ce document pourront être mises à la disposition des clients ou de tout utilisateur du produit.
- Avis** : Les renseignements contenus dans les présentes sont basés sur nos connaissances actuelles et visent à décrire le produit à des fins de santé, de sécurité et d'environnement seulement. Aucune garantie expresse ou tacite n'est faite relativement à la précision des renseignements présentés dans ce document, aux propriétés particulières du produit ou aux résultats qui peuvent être obtenus de son utilisation.